

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4846 - Jeudi 1^{er} août 2019 - Prix : 10 DA

Vacances et flambée des prix
**Grosse arnaque
dans les villages
côtiers**

Page 3

Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur

Saisie quotidienne de grosses quantités de drogue

Page 3

**Le peu auquel
a tenu récem-
ment la paix
dans le Golfe**

Par Mohamed Habili

A en juger par le ton plutôt menaçant qu'emploie le chef de la diplomatie britannique pour appeler l'Iran à respecter les lois internationales (entendre en l'occurrence la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz), on pourrait croire que son pays est prêt à tout pour obtenir la libération du tanker pris par les Iraniens en riposte à l'arraisonnement de leur pétrolier au large de Gibraltar par la marine britannique. Cette impression n'aura toutefois duré que le temps que les Iraniens rendent publique l'intégralité de propos échangés au moment de la capture du Stena Impero, entre les membres de leur commando et le capitaine du navire de guerre britannique qui l'escortait. On aura su par la même occasion que la guerre du Golfe « par erreur » aurait pu très bien éclater à ce moment précis. Il aurait suffi pour cela que le bateau de guerre défende le tanker, c'est-à-dire qu'il fasse le job pour lequel il se trouvait là et à cet instant. Les propos échangés montrent d'ailleurs que le capitaine avait tenté d'empêcher la prise, et que s'il n'en avait rien fait au bout du compte, c'est juste parce que son interlocuteur iranien avait été plus convaincant ou dissuasif, en lui conseillant de ne pas mettre sa vie et celle de son équipage en danger.

Suite en page 3

Ministres et hommes d'affaires en prison

Retour sur une machine judiciaire d'exception



PH/D. R.

Il s'agit de ministres, hauts fonctionnaires de l'Etat, en exercice ou qui ne le sont plus, et hommes d'affaires à se trouver actuellement en prison, celle d'El Harrach pour la plupart. Tous, mêlant politique et argent, ont trempé dans la corruption administrative pour édifier des fortunes, foulant aux pieds lois et réglementations, selon les griefs retenus contre eux.

Lire page 2

Crise économique en vue

Comment l'Algérie pourrait-elle trouver de plus grandes ressources financières ?

Page 4

Festival international de Timgad

Le public, acteur principal de la belle ambiance

Page 13

Ministres et hommes d'affaires en prison

Retour sur une machine judiciaire d'exception

■ Ils sont ministres, hauts fonctionnaires de l'Etat, en exercice ou qui ne le sont plus, et hommes d'affaires à se trouver actuellement en prison, celle d'El Harrach pour la plupart. Tous, mêlant politique et argent, ont trempé dans la corruption administrative pour édifier des fortunes, foulant aux pieds lois et réglementations, selon les griefs retenus contre eux.

Par Lynda Naili

Depuis plus de trois mois, la machine judiciaire a été mise en branle pour traquer l'immonde de la corruption, notamment celle installée dans le milieu politico-financier. Les procédures de poursuites judiciaires enclenchées ont fait éclater de lourds dossiers où l'implication de certains membres du gouvernement en exercice, anciens hommes d'affaires et de hauts responsables a été formellement avérée. Par le sommet de la pyramide, Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, Abdelghani Zaalane, Youcef Youfsi, Mahdjoub Bedda, Karim Djoudi, Amara Benyounes, Djamel Ould Abbas, Said Barkat, Amar Ghoul, Amar Tou, Abdelghani Hamel, constitueront les maillons forts de cette chaîne constituée en caste pour «ronger le pays» (dixit les slogans scandés par le mouvement populaire pacifique).

Ouverte début avril dernier par le Parquet général près la cour d'Alger, une série d'enquêtes préliminaires sur les affaires de corruption, de dilapidation de deniers, marchés publics douteux, détournement de devises... ont été diligentées dans le cadre de plusieurs dossiers économiques dont le poids se chiffre en milliards de dinars. Pour les plus notoires, l'on citera l'affaire ETRHB/Ali Haddad, CIMA, moteurs/Mahieddine Tahkout, Sovac/Oulmi Mourad, Kia automobile/Hacène Arbaoui et l'affaire du Groupe Mazouz. Des affaires dont la plupart des décisions prononcées par les différentes juridictions, en tête desquelles la Cour suprême, concernent le placement en détention provisoire, et dont les noms des deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, reviennent de manière récurrente.

Ainsi, poursuivi pour «octroi d'indus avantages à autrui lors de passage d'un marché en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction, conflit d'intérêts, corruption lors de passage de marchés publics», le conseiller instructeur près la Cour suprême a ordonné la mise en détention provisoire d'Ouyahia, après plusieurs auditions concernant notamment les affaires Mahieddine Tahkout, Oulmi Mourad, Hacène Arbaoui et Mazouz Ahmed.

Quant à Abdelmalek Sellal, la même juridiction avait aussi ordonné son placement en détention provisoire pour octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, blanchiment d'argent et participation au financement occulte de la campagne électo-



rale concernant l'affaire Mazouz Ahmed. Par ailleurs, hormis l'accusation blanchiment d'argent, les mêmes chefs d'accusation sont retenus contre l'ancien ministre du Commerce, Amara Benyounes, placé lui aussi en détention provisoire.

En outre, dans le prolongement de l'affaire Tahkout, Youcef Youfsi, ex-ministre de l'Industrie et des Mines, rejoindra, sur ordre du conseiller instructeur près la Cour suprême, «ses» deux Premiers ministres à la prison d'El Harrach. Youfsi est en effet poursuivi pour «octroi d'indus avantages à autrui lors de passage d'un marché en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction, conflit d'intérêts, corruption lors de passage de marchés publics et dilapidation de deniers publics».

En ce qui concerne l'affaire Hacène Arbaoui, propriétaire de la marque automobile Kia, le conseiller instructeur près la Cour suprême avait ordonné la mise en détention provisoire de l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, pour octroi d'indus avantages aux propriétaires de sociétés de montage de véhicules. Alors que le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement de sept personnes en détention provisoire. Il s'agit de l'homme d'affaires Hacène Arbaoui et son partenaire, fils de l'ancien Premier ministre Sellal Abdelmalek, deux cadres relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, deux fonctionnaires au même ministère, et l'actuel directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), d'un ancien directeur d'une entreprise économique publique ainsi que

de deux gérants de deux sociétés privées et le chargé des transactions financières de la campagne électorale.

De ce fait, dans son cheminement, la machine judiciaire a aussi brassé les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Said Barkat. Une fois dépourvus de leur immunité parlementaire, Ould Abbas et Barkat ont été auditionnés dans le cadre d'affaires liées à la dilapidation de deniers publics, passation de marchés en violation des dispositions législatives et réglementaires et faux en écritures publiques. Suite à quoi, eux aussi ont pris le chemin de la prison d'El Harrach où ils ont été placés en détention provisoire. Même scénario pour Amar Ghoul, ancien ministre des Transports, et ex-sénateur, auditionné et placé en détention dans le cadre des affaires Ali Haddad et Mahieddine Tahkout où il est poursuivi pour octroi délibéré d'indus avantages, abus de fonction, dilapidation de deniers publics et corruption. De son côté, le patron du Groupe Sovac-Algérie, Mourad Oulmi, a été placé en détention provisoire. Il est poursuivi ainsi que son frère et 52 responsables pour avoir bénéficié d'indus avantages et transféré illicitement des capitaux à l'étranger.

S'ajoutera à la chaîne, l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel, son épouse et ses deux fils. Tous sont poursuivis pour détournement de foncier et enrichissement illicite. Des chefs d'inculpation qui feront que le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement en détention provisoire de l'ex-DGSN et de ses deux fils, et

mettra M^{me} Hamel sous contrôle judiciaire.

Le juge d'instruction a ordonné également la mise en détention provisoire de l'ex-directeur général de l'Etablissement public «Sahel» et ex-président directeur général de la Société d'investissements hôteliers (SIH/Spa), Hamid Melzi, de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et de 19 autres individus, ainsi que les hommes d'affaires les frères Kouninef, à savoir Réda, Abdelkader, Karim et Tarek. En outre, le patron du groupe ETRHB, Ali Haddad, qui a écoupé de six mois de prison ferme dans l'affaire de trafic de documents de voyage, est également poursuivi dans plusieurs affaires de corruption, alors que le P-DG du groupe Cevital, Isaad Rebrab, a été placé en détention provisoire pour «fausse déclaration relative aux transferts illicites de capitaux de et vers l'étranger, surfacturation d'équipements importés et importation de matériels d'occasion alors qu'il avait bénéficié d'avantages douaniers, fiscaux et bancaires». Notons également que Abdelhafid Feghouli, ex-vice-président de Sonatrach, est poursuivi pour passation de marché contraire à la réglementation en vue de l'octroi de privilèges injustifiés à autrui, dilapidation de deniers publics et abus de fonction.

Contrôle judiciaire et retrait des passeports

Par ailleurs, plusieurs anciens responsables du gouvernement et hommes d'affaires ont été placés sous contrôle judiciaire, avec retrait de leurs passeports et obligation de se présenter une fois par mois devant le Conseiller

instructeur. Il s'agit de l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, l'ancien ministre des Finances, Karim Djoudi, l'ancien ministre des Transports, Amar Tou, les ex-walis d'Alger, Abdelkader Zoukh, et de Skikda, Benhocine Faouzi et de l'ex-P-DG de Sonatrach, Meziene Mohamed, l'ex-directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que les deux frères de Arbaoui Hacène. Tous poursuivis pour octroi d'indus avantages, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption, dilapidation de deniers publics, conflit d'intérêt et corruption. Par ailleurs, plusieurs autres responsables ont été mis en liberté. Il s'agit du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, auditionné par le Conseiller enquêteur concernant des faits à caractère pénal concernant l'affaire Mahieddine Tahkout, de l'actuel et l'ancien wali d'El-Bayadh, respectivement Khanfar Mohamed Djamel et Benmansour Abdellah, ainsi que l'actuel et l'ex-wali de Saida, Seif El Islam Louh et Djeloul Boukerbilla.

D'autres anciens responsables comparaitront prochainement devant la justice après que la Cour suprême a ordonné la réouverture des dossiers «Sonatrach», «Khalifa» et «l'auto-route Est-Ouest».

Enfin, une instruction a été ouverte il y a quelques jours contre l'ex-ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, actuellement interdit de sortie du territoire national et poursuivi pour des faits à caractère pénal relatifs à la corruption.

L. N.

Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur

Saisie quotidienne de grosses quantités de drogue

■ Les annonces de saisies de drogue sont devenues quasi-quotidiennes ces derniers temps. La situation est alarmante à cause de l'entrée dans le pays de quantités importantes en tous genres, allant du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes.

Par Louiza Ait Ramdane

Les bilans publiés quotidiennement par les différents corps de sécurité sur les saisies de drogue donnent froid dans le dos. Et le plus gros provient des frontières Ouest avec le Maroc. Ces chiffres renseignent sur la facilité avec laquelle ces drogues sont introduites sur le marché, en dépit de la sécurité renforcée sur les frontières.

Les forces de l'ANP et les autres corps de sécurité redoublent d'efforts pour faire barrage aux différentes formes de trafic de drogue. En effet, la vigilance des gardes frontières et forces de sécurité à travers l'ensemble des régions du pays a permis la saisie par les unités de l'ANP de quantités importantes de drogue. Le dernier bilan de l'ANP remonte à hier.

Il fait état de la saisie d'une importante quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et trois kg à Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, par des gardes-côtes, alors que 71 kg de la même substance prohibée ont été saisis à Aïn Defla par un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Avant-hier à Oran, une quantité de 399 kilos de kif traité a été récupérée par les unités du



groupement territorial des gardes-côtes, au large de la plage de Madagh, dans la daïra de Boutlélis. Cette quantité de drogue, emballée dans 11 colis recouverts de plastique, flottait en mer, à 20 miles au nord-ouest de la plage de Madagh, relevant de la commune d'El Kerma. Les colis ont été récupérés par des unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran. Dans la wilaya d'El Bayadh, une quantité de cinq quintaux de kif traité a été saisie le week-end passé par un détachement de l'ANP. Dans la même wilaya, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont saisi cinq quintaux de kif traité à Boussemghoun, à l'extrême sud

de la wilaya. L'opération a été menée au niveau d'un barrage de contrôle dressé vendredi au carrefour reliant Boussemghoun à Aïn El Ouarka, localité relevant de la wilaya voisine de Naâma. A la vue de ce barrage, deux individus ont rebroussé chemin et changé de direction avant que les gendarmes ne les prennent en chasse. Le véhicule suspect a été découvert abandonné et sa fouille a permis de découvrir les 5 quintaux de kif. Les passagers ont réussi à prendre la fuite et sont activement recherchés.

Durant la semaine passée, une quantité de plus de 4,6 quintaux de drogue a été saisie par les unités de l'ANP, et ce, lors

d'opérations distinctes menées au large de la mer à Oran, Tlemcen et Aïn Témouchent. Ainsi, le bilan des drogues saisies en 24 heures par les unités de l'ANP s'élève à plus de quatre quintaux. Pour ne citer que les quantités importantes, ces saisies sont réalisées lors diverses opérations distinctes ayant permis de mettre la main sur des quantités énormes de kif que les trafiquants tentaient d'introduire sur le territoire national à travers la bande frontalière avec le Maroc. Des mesures sécuritaires strictes sont déployées tout le long de la bande frontalière pour limiter l'activité des narcotrafiquants et le résultat est palpable.

L. A. R.

Vacances et flambée des prix

Grosse arnaque dans les villages côtiers

En cette période de congés, nombreux d'Algériens préparent leurs vacances. Cependant, s'offrir des vacances est toujours cher en Algérie. Ceux qui disposent de gros budgets scrutent les promotions qui leur permettront de découvrir le monde via des séjours proposés vers des contrées lointaines. Les petites bourses scrutent toujours les destinations de proximité, à savoir les villages côtiers. Alors, si pour les plus chanceux passer du temps en famille rime avec voyage à l'étranger, les autres se contentent de quelques journées à la plage. Mais même cette évasion n'est pas accessible à tout le monde. Malheureusement, le coût d'une journée à la plage devient un luxe pour les bourses moyennes. En effet, un paramètre revient chaque année : la flambée des prix. Inévitablement, et principalement dans les zones les plus touristiques, les vacanciers ont la désagréable surprise de voir les tarifs augmenter : alimentaire ou locations saisonnières, la facture est plus salée pendant les vacances d'été.

Ainsi, la demande sur certains produits alimentaires augmente durant l'été au niveau des villes côtières submergées de vacanciers, ce qui crée un surenchérissement sans commune mesure des prix des produits de large consommation. Dans la ville de Tipaza, par exemple, la bouteille d'eau minérale de 1,5 litre coûte 100 DA en période estivale alors que normalement son prix n'excède pas les 30 DA. Idem pour le pain et la restauration dans son ensemble. A chaque saison de grande consommation, les prix flambent et mettent à rude épreuve les ménages à revenus faibles ou moyens. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Cela représente pour eux une période de vaches grasses idéale pour renflouer les caisses. «A cause de la flambée des prix, je ne peux même pas offrir des vacances à mes enfants», se désole un père de famille. «Mes

enfants sont habitués au rythme des vacances d'été. Chaque été on les emmène profiter de la plage à Cherchell. Pour l'hébergement heureusement que ma sœur et sa famille habitent les environs, sinon il aurait été difficile de payer le bungalow dont les prix augmentent à chaque saison estivale, sans parler de la restauration», nous a confié Assia, une fonctionnaire, mère de trois enfants. «Nous traversons une période difficile, avec toutes les dépenses du mois de ramadhan et l'Aïd. Nous devons en plus faire face à une flambée des prix», s'écrie un client. Les clients se mettent en colère dès qu'ils franchissent le seuil du marché, mais finissent tout de même par acheter en petites quantités. «Comment voulez-vous que je fasse pour permettre à mes enfants de passer une journée à la plage quand les légumes atteignent de tels prix. Mon mari est le seul à travailler. Jamais nous n'avions rencontré autant de difficultés pour joindre les deux bouts», affirme une mère de famille. «On n'arrive plus

à répondre à nos besoins. Nous sommes lynchés de partout», à déplorer, hier, un père de famille au marché de Zéralda. «Les commerçants profitent de ces occasions pour augmenter les prix, c'est connu», nous a lancé un citoyen. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut prétendre à des vacances ?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Dans les marchés de la capitale, le prix de la pomme de terre est affiché entre 55 et 60 DA. Actuellement, il est cédé entre 70 et 80 DA au marché de Zéralda a-t-on constaté. La tomate est proposée aux consommateurs entre 95 et 100 DA le kilo. Il y a quelques jours, elle valait 70 DA. Les autres légumes ont, pour leur part, connu aussi une hausse. Quant à la carotte, elle

LA QUESTION DU JOUR

Le peu auquel a tenu récemment la paix dans le Golfe

Suite de la page une

Est-ce le ton persuasif de l'officier iranien qui avait alors sauvé la paix dans le Golfe, ou est-ce les ordres de non-engagement reçus préalablement par le commandant britannique, lui faisant obligation d'éviter la confrontation dans tous les cas de figure ? Vraisemblablement les deux à la fois. Les Britanniques ont arraisonné le pétrolier iranien, à l'évidence non pas parce que sa cargaison était destinée à la Syrie, mais parce que les Américains le leur ont demandé. Le but de l'opération était clairement de mettre en œuvre les sanctions américaines frappant l'exportation du pétrole iranien. Les Britanniques n'ont quant à eux pris aucune sanction de ce type. N'empêche, c'est à eux qu'il est revenu d'appliquer en premier celles des Etats-Unis. Comme de juste, ils le payent par une humiliation comme peut-être ils n'en ont jamais subi dans leur histoire. Peut-être s'en consolent-ils en se disant que ce n'est là que partie remise, que l'Iran ne perdrait rien pour attendre ? Que la nouvelle guerre du Golfe est de toute façon condamnée à éclater, et qu'alors les Iraniens auront tout le temps de se repentir, non pas d'ailleurs pour la prise du Stena Impero, mais pour avoir effectué celle-ci dans la proximité immédiate d'un de leurs navires de guerre. Car que voulaient vraiment les Iraniens : prendre un tanker britannique pour s'en servir de monnaie d'échange, ou humilier le navire de guerre qui l'escortait ? On peut se poser la même question différemment : le Stena Impero aurait-il été pris, lui précisément, si nul navire de guerre ne l'accompagnait ? Le plus probable est qu'il a été choisi par les Iraniens, parmi d'autres bateaux battant pavillon britannique, parce que lui justement bénéficiait d'une escorte. Dans son cas, c'est son escorte qui l'a fait prendre. Il se serait risqué seul dans le détroit d'Ormuz, il ne serait pas aujourd'hui en captivité. De même qu'il n'y aurait pas aujourd'hui des citoyens canadiens dans les prisons chinoises si la justice « indépendante » de leur pays n'avait pas pris une citoyenne chinoise sur demande américaine.

M. H.

était vendue entre 100 et 120 DA/kg. La courgette ne descendait pas sous la barre des 100 DA/kg et la laitue était cédée à 120 DA. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés.

Meriem Benchaouia

Crise économique en vue

Comment l'Algérie pourrait-elle trouver de plus grandes ressources financières ?

■ Avec une économie qui n'arrive pas à dynamiser ses secteurs vitaux, et des finances publiques qui dépendent essentiellement des recettes en hydrocarbures, l'Algérie semble afficher une situation inquiétante pour l'avenir proche, donnant à voir un environnement économique qui continue à fonctionner au ralenti et qui continue de dépendre de l'argent public et des largesses du Trésor de l'Etat, alors que l'on s'achemine inéluctablement vers un amenuisement des ressources de rente et le spectre d'un retour à l'endettement n'est plus une vue de l'esprit. Quelle solution pour l'Algérie ?

Par Filali H. Imène

Il n'échappe à personne, y compris au citoyen lambda, que c'est la fiscalité pétrolière qui finance l'effort budgétaire public et que si l'on arrive à faire un tel constat aujourd'hui, c'est surtout par ce que la gestion fiscale hors hydrocarbures a toujours été déficiente, et expose le pays, épisodiquement, à des crises d'endettement et d'inflation, sachant qu'il demeure, dans le cadre des activités d'import, à la merci des fluctuations des cours des denrées alimentaires. C'est en cela que le plus grand défi d'ordre financier que notre pays doit relever afin de dépasser cette situation, c'est de hisser ses recettes fiscales au-delà de 20% du PIB.

La gageure consiste d'abord à cibler les catégories visibles qui ont eu tendance, selon une tradition installée, à organiser une évasion et une fraude fiscales entendues, comme si elles étaient tacitement admises par les pouvoirs publics comme un moyen de compenser la concurrence déloyale que ces mêmes pouvoirs publics laissent s'exercer sur ces opérateurs visibles de la part du secteur informel. Ce

dernier qui détient un potentiel fiscal de plus de 30% du PIB, devrait faire l'objet d'une stratégie réaliste de viabilisation économique et fiscale, dans le sens d'une optimisation solidaire de la relation entre les secteurs formel informel d'une part, et d'autre part, entre le secteur informel et le système fiscal.

Il faut le dire, la principale raison qui fait que l'activité informelle prime autant dans notre pays, c'est que malgré la présence structurelle de l'administration fiscale sur tout le territoire national, les pouvoirs publics n'ont que peu investi dans les ressources humaines et les infrastructures fiscales nécessaires à l'établissement d'un système d'imposition des particuliers, investissant plus sur les taxes des ventes, plus faciles à gérer bien que moins rentables. Si l'on ajoute à cette réalité, un manque d'efficacité dans la perception des impôts qui ne semblent pas faire partie des impératifs exigibles devant l'Exécutif de la part des institutions élues qui doivent veiller à la préservation et la bonne gouvernance des deniers publics, dont la fiscalité est une partie intégrante, l'on se rend



PH.D. R.

compte que le système budgétaire national pêche d'avoir fermé les yeux sur une ressource très importante et qui constitue, aujourd'hui que les caisses tendent plus à se vider qu'à se remplir et que l'on tarde à trouver une alternative viable et valable à la fin de la planche à billets, un moyen incontournable pour renflouer le Trésor public et répondre aux contraintes budgétaires.

Bine entendu, la réponse à cette crise structurelle, autrement dit une crise dont les causes sont durables, ne consiste pas uni-

quement dans une meilleure régulation institutionnalisée de la perception des impôts et dans des procédures budgétaires plus transparentes et plus prévisibles. Elle consiste également dans la libération de l'économie ou de la politique économique des carcans de la gestion idéologique et des politiques d'administration des masses qui font perdre de vue qu'une économie, pour réussir, a besoin de leviers qui ne trouvent leurs ressorts que dans les motivations traditionnelles de l'économie de marché dont les lois de l'offre et de la demande, le

principe du gain et celui de la concurrence constituent des lois immuables.

En additionnant ces paramètres au renforcement des mécanismes structurels de création de forces créatrices et innovantes via l'université et la recherche, et à la mise sur le marché d'énergies vives dont le savoir et le savoir-faire sont en adéquation avec les besoins des opérateurs économiques, l'Algérie réconciliée alors avec sa fiscalité ordinaire, pourrait voir briller de nouveaux horizons économiques. F. H. I.

Fiscalité/Automobile

La période d'acquiescement des vignettes prolongée jusqu'au 15 août

La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé hier que la période d'acquiescement des vignettes automobiles, qui avait débuté le 2 juin dernier et censée prendre fin hier, a été prolongée jusqu'au 15 août à 16h00. «Les vignettes automobiles sont disponibles dans toutes leurs quotités auprès des

recettes des impôts et des bureaux de poste», a précisé la DGI dans un communiqué ajoutant qu'«à titre exceptionnel les recettes des impôts seront ouvertes les samedis, durant cette période». La DGI a rappelé dans le même contexte que «la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte

d'immatriculation (carte grise), par conséquent la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national». «Conformément aux dispositions de l'article 305 du code du timbre, à l'expiration de la période normale d'acquiescement, le

paiement spontané de la vignette donne lieu à une majoration de 50% et si l'infraction est constatée par les services de contrôle habilités, cette majoration est portée à 100%», a-t-on expliqué de même source. «Le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende

fiscale égale à 50% du montant de cette vignette (article 308 du code du timbre)», averti la DGI. Pour éviter les chaînes d'attente et les désagréments qui en résultent, la DGI invite les propriétaires des véhicules à ne pas attendre le dernier moment pour s'acquiescer de cette obligation légale. O. B.

Incident sur la conduite

L'eau sera distribuée un jour sur deux dans la zone d'Oran-Est

Un programme de distribution d'eau à raison d'un jour sur deux a été élaboré par les responsables de la SEOR pour pallier les perturbations enregistrées dans la zone d'Oran-Est,

suivie à l'incident survenu sur la conduite du transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on appris hier auprès

de la cellule de communication de l'entreprise. «Il s'agit de l'éclatement d'un tronçon de la conduite du transfert MAO. L'incident a eu lieu hier à 4

heures du matin à Mers El Hadjadj», a indiqué à l'APS M^{me} Amel Belgour. Elle a précisé que les équipes techniques de SEOR sont sur place pour procéder à

la réparation du tronçon endommagé de la conduite d'une longueur de 6 mètres et de 1,80 m de diamètre. «Le tronçon endommagé sera refait en acier dans un délai de 48 heures, auquel s'ajouteront 12 autres heures, durée nécessaire pour le remplissage des réservoirs», a-t-elle ajouté. «Cette situation de réconfort va permettre d'atténuer ces perturbations à travers un programme de distribution équitable entre les différents quartiers et agglomérations d'Oran», a souligné la même source. La population oranaise est alimentée en H 24, à l'exception de la localité de Tafraoui, a-t-on rappelé. K. L.

Contrairement aux dires du procureur de Tlemcen

L'ancienne ministre de la Culture Khalida Toumi est à Alger

L'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, se trouve à Alger, a constaté mardi un journaliste de l'APS, qui s'est rendu dans sa maison familiale, située au Télémy (Alger-Centre). M^{me} Toumi a indiqué, dans une déclaration recueillie par l'APS dans la maison familiale à Alger, qu'elle n'avait pas quitté l'Algérie, «il y a au moins une année». «Je

vis dans mon pays, à Alger, dans la maison familiale avec ma famille, et que je n'ai pas quitté mon pays depuis au moins un an», a-t-elle précisé. Le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a indiqué mardi matin que «le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) était dans l'impossibilité d'auditionner les deux parties du fait que

Khalida Toumi se trouve en France et que Abdelwahab Nouri, malade, est dans l'incapacité de se rendre au dit tribunal». La même source a précisé que le tribunal de Tlemcen a auditionné dans le cadre de cette affaire plusieurs parties dont le directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen, des membres du comité d'organisation de cette manifestation, le tré-

sorier, le contrôleur financier, l'importateur de la tente géante, le caissier des services des douanes du port de Ghazaouet. L'enquête menée par la justice concerne l'achat d'une tente géante importée d'Allemagne à l'occasion de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique» avant de disparaître. M. L.

Pétrole

Les prix grimpent en attendant la Fed

■ Le pétrole poursuivait hier en cours d'échanges européens sa hausse entamée au début de la semaine, alimentée notamment par les prévisions d'assouplissement monétaire. Vers 09h20 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 0,85% à 65,27 dollars.

Par Salem K.

ANew York, le baril américain de WTI pour livraison à la même échéance valait 58,45 dollars, 0,69% de plus qu'à la clôture mardi. «Les inquiétudes concernant la demande sont passées au second plan», a commenté Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank, qui cite comme facteurs d'explication des données économiques solides aux Etats-Unis et la réunion de la Fed. «Ceux qui parient sur une hausse du pétrole doivent se réjouir des nouvelles mesures de relance monétaire qui devraient soutenir l'activité économique mondiale et donc la demande de pétrole», a souligné Han Tan, analyste pour FXTM. La Réserve fédérale américaine a terminé hier une réunion de son Comité de politique monétaire qui devrait annoncer une baisse des taux d'intérêt. Les prix ont également pu profiter de la publication de l'American Petroleum Institute (API), une organisation représentant le secteur du pétrole américain, qui a publié mardi ses données sur les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis avant les chiffres officiels attendus hier. «L'API a fait état d'une baisse importante de 6 millions de barils des stocks de brut



tandis que ceux d'essence ont baissé de 3,1 millions de barils», a précisé Benjamin Lu, analyste pour Phillip Futures. Plus tard dans la journée, les analystes s'intéresseront aux données officielles du gouvernement américain, jugées plus fiables. Et pour la semaine achevée le 26 juillet, les analystes estiment que les stocks ont reculé de 2,75 millions

de barils pour le brut et de 1,5 million pour l'essence, tandis que les stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole) ont progressé d'un million de barils, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Par ailleurs, la situation restait tendue au Moyen-Orient. Mardi, les Etats-Unis ont mis la pression sur les

Européens en demandant à l'Allemagne de participer avec la France et la Grande-Bretagne à une mission de protection dans le détroit d'Ormuz, à la suite de la crise des pétroliers entre Londres et Téhéran. «Nous avons officiellement demandé à l'Allemagne de se joindre à la France et à la Grande-Bretagne pour aider à protéger le détroit d'Ormuz et

combattre l'agression iranienne», a déclaré une porte-parole de l'ambassade américaine à Berlin, Tamara Sternberg-Greller, alors que Berlin et Paris restent hésitants.

S. K./APS

Allemagne Le taux de chômage poursuit sa légère hausse

LE TAUX de chômage en Allemagne, en légère augmentation depuis mai, s'est hissé à 5,0% en juillet, selon les chiffres publiés hier par l'Agence pour l'emploi. En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de chômeurs a augmenté de 1 000 personnes sur un mois, au même rythme qu'en juin. Ce chiffre est en ligne avec les attentes des analystes de Factset. «Le chômage et le sous-emploi ont augmenté en juillet, principalement en raison de l'arrivée des vacances d'été», a déclaré Daniel Terzenbach, directeur de l'Agence pour l'emploi dans un communiqué. «La demande des entreprises pour de nouveaux employés diminue légèrement et si l'emploi continue d'augmenter, c'est de manière moins dynamique qu'auparavant», conclut M. Terzenbach. En données brutes, moins représentatives d'une tendance de fond mais qui servent de référence dans le débat public, le nombre de chômeurs a augmenté de 0,1%, portant à 2,3 millions le nombre de chômeurs. L'inflexion enregistrée depuis mai avait été dans un premier temps imputée à des changements de méthode statistiques. La légère dégradation des chiffres de l'emploi allemands, d'habitude parmi les plus flamboyants d'Europe, sont désormais attribués au ralentissement général de l'économie allemande. «Le ralentissement de l'industrie (le cœur d'activité de l'Allemagne, NDLR) ces 12 derniers mois a laissé sa marque sur l'économie domestique et en particulier sur le marché de l'emploi», où «les anticipations dans le secteur industriel sont déjà en baisse», commente Carsten Brzeski, analyste chez ING Diba. L'Allemagne, confrontée aux conséquences croisées des tensions commerciales et des menaces sur son secteur industriel automobile, voit ses chaînes de production tourner davantage au ralenti. Pour l'heure, 50 000 employés dans l'industrie se retrouvent au chômage partiel, contre 1,5 million au moment de la grande récession de 2009, fait cependant observer l'économiste. **R. E.**

Industrie automobile

Le Brexit réduit à néant les investissements

Les investissements dans l'industrie automobile britannique ont subi un inquiétant coup d'arrêt au premier semestre en raison des incertitudes du Brexit, préviennent hier les professionnels du secteur. Entre janvier et juin, les nouveaux investissements annoncés ont fondu comme peau de chagrin à 90 millions de livres (98,2 millions d'euros), soit un effondrement de 70%, annonce dans un communiqué l'Association des constructeurs et des vendeurs automobiles (SMMT). Pour rappel, les investissements dans le secteur avaient atteint en moyenne 2,7 milliards de livres par an au cours des sept dernières années. La SMMT se félicite néanmoins de

l'annonce récente par le groupe Jaguar Land Rover (JLR) de la fabrication prochaine de véhicules électriques au Royaume-Uni via la reconversion de son usine de Castle Bromwich (centre de l'Angleterre). Selon la presse britannique, JLR, qui appartient à l'indien Tata Motors, va investir autour d'un milliard de livres dans ce projet - mais ces fonds n'ont pas été comptés par la SMMT pour le premier semestre car ils ont été annoncés en juillet. Cette annonce a été presque inespérée, note la SMMT qui rappelle qu'il s'agit toutefois d'une exception. Selon elle, la grande majorité des constructeurs ont arrêté de mettre de l'argent dans leurs usines et produits au Royaume-

Uni en raison des incertitudes actuelles. La production de voitures a quant à elle chuté de 20% à 1,7 million au premier semestre. Le mois de juin est même le 13e mois consécutif de baisse. «Les chiffres d'aujourd'hui sont le résultat d'une instabilité mondiale aggravée par les craintes d'un "no deal" (Brexit sans accord, ndr). Cette crainte entraîne une pause de l'investissement au moment où des centaines de millions de livres sont dépensées pour se préparer au Brexit», explique Mike Hawes, directeur général de la SMMT. Les professionnels du secteur n'ont eu de cesse depuis de longs mois de mettre en garde contre les risques d'un divorce brutal avec

l'UE qui pourrait coûter à l'industrie 4,5 milliards de livres par an en droits de douane et remettrait en cause la fluidité des échanges avec le continent. Ces inquiétudes autour d'un Brexit sans accord sont particulièrement vives depuis l'arrivée au pouvoir la semaine dernière de Boris Johnson qui est prêt à cette éventualité lors de la date prévue de sortie de l'UE le 31 octobre. Signe de la frilosité du secteur, le constructeur automobile français PSA a rappelé en début de semaine être disposé à fermer son usine britannique de Ellsmere Port et transférer l'activité en Europe continentale si le Brexit tourne mal. **Mahi O.**

Changes

L'euro en légère baisse face au dollar

Leuro baissait légèrement face au dollar hier, quelques heures avant l'annonce de la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) concernant sa politique monétaire à venir. Vers 09h00 GMT, la devise européenne perdait 0,08% face au dollar, s'échangeant à 1,1147 dollar. Une grande partie des analystes s'attendent à ce que le Comité de politique monétaire de la Fed annonce mercredi en fin de journée la première baisse de ses taux d'intérêts en plus de dix ans, de 25 points de base. L'an

dernier l'institution avait relevé ses taux à quatre reprises. «Cela dit, cette baisse probable des taux ne devrait pas trop influencer le cours du billet vert car elle a déjà été intégrée dans les cours», a estimé Samuel Siew, analyste pour Phillip Futures. «Ce qui compte maintenant, c'est ce qui se passe après et cela va dépendre de comment les membres du comité vont voter et de comment le président de la Fed, Jerome Powell, va annoncer la décision», a expliqué Konstantinos Anthis, analy-

te pour ADS Securities. En effet, la teneur exacte du discours pourrait en dire long sur le regard que porte la Fed sur le contexte économique mondial, et indiquer d'autres baisses futures. Plusieurs arguments plaident en ce sens. D'une part, la Fed fait l'objet depuis plusieurs mois de demandes insistantes du président américain Donald Trump pour qu'elle fasse diminuer ses taux d'intérêts. Dans un tweet envoyé lundi, le président a déclaré qu'une «petite baisse ne sera pas assez».

«Par conséquent, la Fed est toujours sous pression pour que la baisse (attendue) d'hier ne soit que le début d'une série de mesures accommodantes», a jugé Esther Reichelt, analyste chez Commerzbank. De plus, le ralentissement de la croissance mondiale se rajoute au résultat incertain des négociations entre Chine et Etats-Unis, après que Donald Trump ait émis de vives critiques à l'encontre de Pékin juste avant la rencontre des négociateurs à Shanghai. **F. V./ Agences**

Oran Distribution de 230 logements publics locatifs au pôle urbain de Belgaid

QUELQUE 234 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués au pôle urbain de Belgaid dans la daïra de Bir El Djir (Oran) au profit des occupants de vieux bâtis du quartier de Seddikia, détenteurs de pré-affectations, a-t-on constaté. L'opération a été lancée dès les premières heures de mardi, avec la mobilisation de moyens humains et matériels de l'APC d'Oran pour faciliter le relogement des familles dans leurs nouvelles habitations de type F3 au pôle urbain de Belgaid, a souligné le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière Baroud Mohamed. Par ailleurs, 15 familles sont été exclues de cette opération car ayant déjà bénéficié de logements d'après le fichier national du logement a indiqué en outre M. Baroud. Pour rappel, l'opération de relogement s'est déroulée dans de bonnes conditions à la grande joie des bénéficiaires, surtout que l'opération intervient à quelques jours de la célébration de l'Aïd El Adha.

APS

Assainissement des listes du DAIP Résiliation de 436 contrats à Tiaret

L'OPÉRATION d'assainissement des listes de bénéficiaires du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya de Tiaret, a permis durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, la résiliation de 436 contrats, a-t-on appris mardi du directeur local de l'emploi, Hadj Kébir. «L'opération d'assainissement a permis la résiliation de 436 contrats au titre du DIAP dont 255 contrats des diplômés, 181 contrats de l'insertion professionnelle des diplômés des CFPA et du niveau secondaire», a indiqué M. Kébir. La même source a expliqué que 244 contrats ont été résiliés car les bénéficiaires avaient soit obtenu des postes permanents, cessé leurs activités, ou changé de résidence. Cinq cas de décès des bénéficiaires du dispositif, deux autres pour poursuite des études et deux autres pour avoir obtenu des crédits ont été également enregistrés. A noter qu'aucun poste n'a été créé cette année au titre du DAIP à cause du gel de ce dispositif alors que 35 travailleurs ont été placés au titre des contrats de travail soutenus.

R. R.

Mostaganem

Mise en service du tramway avant la fin du premier semestre 2020

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent sur l'impératif de lancer les essais techniques du tramway de Mostaganem, vers la fin du premier trimestre 2020, en attendant la réception du projet et sa mise en service avant la fin du premier semestre 2020, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Nassima A.

Présidant une réunion au siège de son département, consacrée à l'examen de l'état d'avancement des différents projets de la wilaya de Mostaganem notamment le projet du tramway et le dédoublement de la voie reliant la ville à l'autoroute Est-Ouest, à laquelle a pris part le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, le ministre a insisté sur l'impératif de «respecter les délais fixés au projet du tramway de Mostaganem et de parachever les travaux d'aménagement de l'environnement dans les plus brefs délais pour réduire le désagrément causé par les travaux quotidiens aux habitants de la région». Un exposé exhaustif sur le projet du tramway de Mostaganem dont le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé 66 % a été présenté devant le ministre, lors de cette réunion qui a regroupé des cadres du secteur, l'ensemble des intervenants ainsi que les sociétés chargées de la réalisation et du suivi. Par ailleurs, un exposé détaillé sur l'avancement des travaux de la double voie reliant la ville de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 33 km dont de taux



Ph. > D. R.

de réalisation a atteint 90%. Selon l'exposé, un tronçon de 15 km a été réceptionné. Le tronçon restant qui s'étend sur 18 km et comprend quatre principaux axes est actuellement en cours de parachèvement. A cet effet, le ministre a insisté sur «l'impératif de parachever les travaux dans les délais fixés notamment le tronçon qui traverse la wilaya de

Relizane qui doit être réceptionnée avant la prochaine rentrée sociale». Il a également appelé à mobiliser toutes les compétences et ressources pour la réception de ce tronçon avant la prochaine rentrée sociale. Dans ce sens, il a appelé à réfléchir à «des alternatives à l'asphalte utilisé dans le bitumage des routes qui coûte au Trésor public d'im-

portantes sommes en devise, en tentant de trouver des solutions pour éviter son importation». Aujourd'hui, l'Algérie figure parmi les principaux producteurs de ciment dans la région et peut l'exploiter au niveau national pour réduire la consommation de la devise au détriment du Trésor public.

N. A.

Mila

Production de près de 30 tonnes de poissons durant le premier semestre

Une production de près de 30 tonnes de poissons d'eau douce a été pêchée dans la wilaya de Mila, dans le cadre de la pêche continentale, au cours du premier semestre de l'année 2019, a-t-on appris auprès des services de la station locale de la pêche et des ressources halieutiques. A ce propos, Larbi Bekhouche, océanographe et cadre dans cette même station, a affirmé que cette production a été réalisée au niveau du barrage de Beni Haroun par 3 pêcheurs détenteurs de permis de pêche, indiquant que cette activité est également permise au niveau du bassin versant du barrage de Beni Haroun, dans la commune de Oued

Athmania (Sud de Mila). Les espèces de poissons pêchées au niveau de ce barrage sont le «carassin», avec le pourcentage le plus élevé, suivi de la «carpe royale», du «barbot» et de la «carpe à grande bouche», à moindre proportion, a-t-il souligné, précisant que le barrage de Beni Haroun renferme 6 espèces différentes de poissons, dont la «carpe argentée» et la «carpe ordinaire». Selon cette même source, la quantité de poissons produite durant le semestre dernier a été transférée vers les wilayas voisines de Mila, en les vendant à des grossistes de Constantine, Skikda et Sétif. Par ailleurs, une augmentation de la production de poissons

a été enregistrée cette année comparative-ment à la production de poisson durant la même période de l'année dernière, notamment à la faveur des opérations d'alevinage avec de nouvelles espèces de poissons, soulignant que les inscriptions sont ouvertes à ceux qui le souhaitent pour bénéficier de licences de pêche. Le projet de réalisation d'un centre de pêche continentale à Mila, dont les travaux sont en cours sur la berge du barrage de Beni Haroun, dans la région de «Ferdoua» (commune de Sidi Merouane), permettra de booster la pêche continentale et contribuer à organiser cette activité, a souligné le même source.

Samy Y.

Khenchela

Distribution de 8 800 ruches pleines aux apiculteurs

La Conservation des forêts de la wilaya de Khenchela vient de lancer une grande opération de distribution de 8 800 ruches d'abeilles pleines au profit des apiculteurs de la wilaya, a-t-on appris de responsable du service d'extension et de protection des ressources au sein de cette conservation, Hocine Bouzekri. Initiée par la Conservation des forêts de la wilaya Khenchela en coordination avec la direction des Services agricoles et les assemblées populaires communales, l'opération s'inscrit dans le

cadre du programme financé par le Fonds national de développement rural visant à promouvoir l'agriculture de montagne et l'économie forestière en soutenant les petits agriculteurs, a indiqué la même source.

Ces ruches seront uniquement données aux agriculteurs ayant suivi une formation d'apiculture au centre d'excellence de formation aux métiers de l'agriculture et d'industrie agroalimentaire de Kais en plus de ceux ayant déjà été formés par le secteur des forêts. Selon le chef de

service d'extension et de protection des ressources au sein de cette conservation, le coup d'envoi de l'opération a été donné à partir des communes de Bouhmama, Yabous, Chilia, et Lemssara pour cibler 48 apiculteurs, chacun ayant reçu 10 ruches pleines.

Cette opération devra se poursuivre dans un premier temps dans les communes de Kais, El Hamma, Tamza et Remila puis dans les communes relevant des daïras de Chechar et Ain Touila, a-t-il ajouté. M.

Bouzekri a dans ce contexte fait savoir qu'en application des directives du ministère de l'Agriculture, un programme a été établi par la Conservation des forêts en coordination avec la chambre d'agriculture et la direction des services agricoles pour sensibiliser les populations des zones montagneuses à l'importance d'investir dans le domaine agricole afin de donner un nouvel élan à l'économie nationale en dehors du secteur des hydrocarbures.

D. H./APS

Sahara occidental

Le Forum de Sao Paulo réitère son soutien à la juste lutte du peuple pour l'indépendance

■ Les participants à la 25^e édition du Forum de Sao Paulo (FSP) sur le Sahara occidental, tenue à Caracas du 25 au 28 juillet courant, ont réitéré dans une résolution adoptée à l'unanimité, leur soutien à la juste lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance, appelant tous les pays, qui ne l'ont pas encore fait, à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique.



Par Sara B.

«**N**ous réitérons notre soutien sans faille à la juste lutte du peuple sahraoui pour sa liberté, sa souveraineté et son indépendance nationale, sous la direction de son représentant légitime, le Front Polisario et le gouvernement de la République sahraouie (RASD)», ont souligné les participants à cette réunion à laquelle ont pris part environ 700 délégués, représentant plus de 400 délégations de partis politiques, de mouvements et d'organisations sociales et d'universitaires de 70 pays. Les délégués de la 25^e réunion du Forum de Sao Paulo ont dit prendre compte de la situation injuste vécue par le peuple sahraoui depuis que l'Espagne, en tant que puissance colonisatrice, s'est retirée en 1976, de ce qui était sa province du Sahara, en violation de ses

engagements avec les Nations unies et avec le peuple sahraoui, ce qui a provoqué l'invasion et la division de ce territoire par le Maroc et la Mauritanie, entraînant l'exode civil de centaines de milliers de personnes, générant ainsi une crise humanitaire sans précédent dans l'histoire du pays. Ils ont en outre réaffirmé que l'invasion militaire du Sahara occidental par le Maroc constituait une violation flagrante de l'avis de la Cour internationale de justice à La Haye du 16 octobre 1975 sur la résolution 1514 (15) de l'ONU, concernant le principe d'autodétermination des peuples et des pays colonisés, ainsi que des autres résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (UA) sur le territoire non autonome du Sahara occidental. De ce fait, les participants à la rencontre de Caracas ont réitéré, dans leur résolution baptisée «solidarité avec le Front Polisario

et la RASD» leur «ferme condamnation des meurtres, viols, tortures, expulsions et agressions des organes répressifs marocains et autres violations des droits de l'Homme de la population civile sahraouie». Ils ont demandé «la libération immédiate et sans condition du groupe Gdeim Izik et de tous les prisonniers d'opinion sahraouis», et appelé le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies à s'«impliquer dans cette situation pour défendre le droit de ce peuple et exercer les pressions nécessaires pour mettre fin à ces violations», selon le texte. «Nous exprimons notre rejet le plus profond de l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies par la puissance occupante, et nous demandons aux gouvernements et aux entreprises qui prennent part à cette activité, contrairement au droit international, de cesser immédiatement leur participation», ont-ils ajouté.

«Nous condamnons également les accords de pêche et d'agriculture signés par l'Union européenne (UE) avec le Maroc, en violation de l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 27 février 2018, dans lequel l'illégalité de ces accords est signalée, car le Maroc n'a ni l'administration ni la souveraineté sur le Sahara occidental, et nous considérons que tout investissement ou financement de projets dans ce territoire occupé constitue un financement de l'occupation marocaine». La résolution a également souligné «la nécessité urgente de mettre en place, dans le cadre de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), un mécanisme permettant de surveiller de manière impartiale et indépendante la grave situation de l'abus constant des forces d'occupation marocaines contre la liberté de la population civile sahraouie».

La communauté internationale appelée à davantage d'efforts

Par ailleurs, les participants au Forum de Sao Paulo ont demandé à la communauté internationale de «mettre fin à l'occupation militaire du territoire du Sahara occidental, ce qui permet l'exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui à travers un référendum juste, équitable et impartial organisé par la Nations unies (ONU) et l'Union africaine (UA)», indique le document. Le texte fait part aussi de «la condamnation la plus ferme de ce que le «mur de la honte» construit par l'agres-

seur marocain signifie, sur 2 220 km, dans le but de diviser le peuple sahraoui et ses terres et qui constitue le plus long mur militaire actif du monde avec plus de 5 millions de mines antipersonnel». Un appel au Conseil de sécurité de l'ONU a été également lancé à Caracas «pour respecter et garantir le droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination et l'indépendance requises par les résolutions prises par les Nations unies». Les délégués du Forum de Sao Paulo ont aussi «condamné les tactiques dilatoires du régime expansionniste marocain avec la complicité de la France qui empêche l'exercice du droit à la liberté du peuple sahraoui» et ont «réitéré leur plainte concernant les obstacles constants que le Maroc a placés dans l'action de la Minurso et des envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations unies». A cet effet, ils demandent au Conseil de sécurité de «promouvoir de toute urgence le processus de négociation entre le Maroc et le Front Polisario pour parvenir à une solution pacifique qui garantit le droit à l'autodétermination des Sahraouis», et appellent dans leur texte tous les pays, qui ne l'ont pas encore fait, à «reconnaître la RASD». Le ministre délégué sahraoui chargé des Relations latino-américaines et caribéennes, Mansour Omar, et l'ambassadeur de la RASD au Venezuela, Mohamed Salem Daha, ont participé dans la capitale vénézuélienne aux débats et aux multiples réunions bilatérales avec un large éventail de forces politiques et sociales, qui ont réitéré leur amitié et leur soutien à la lutte du peuple sahraoui pour sa pleine indépendance et sa souveraineté, ainsi que son droit à l'autodétermination face à l'occupation illégale et illégitime du Maroc sur son territoire national.

La délégation sahraouie à Caracas était accompagnée de l'Association équatorienne d'amitié avec le peuple sahraoui (AEAPS) et de l'Association chilienne d'amitié avec la RASD. De même, l'association vénézuélienne pour la solidarité avec le Sahara (ASOVESA) et la Fondation Sahara Libre vénézuélienne ont accueilli des centaines de visiteurs qui se sont rendus sur le stand d'une foire populaire au théâtre Teresa Carrero, qui comprenait une exposition photographique et une projection d'un documentaire permanent sur la vie des Sahraouis dans les camps de réfugiés de Tindouf.

S. B./APS

Présidentielle anticipée en Tunisie

La date arrêtée ne suscite pas l'unanimité

La date du 15 septembre, arrêtée par l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) en Tunisie pour l'organisation d'une présidentielle anticipée, a fait réagir différemment les partis politiques du pays. Pour le président du mouvement «Machrou Tounes», Mancef Merzouk, «la nouvelle date doit faire l'objet d'un consensus». «Les législatives et le premier tour de la présidentielle doivent avoir lieu le 6 octobre 2019», a-t-il plaidé, en s'exprimant au cours d'une rencontre, organisée par l'Instance Supérieure indépendante pour les élections (ISIE), avec des partis politiques et des composantes de la société civile. Pour sa part, Noureddine Arbaoui, membre du bureau politique du parti «Ennahdha», a indiqué, dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP, qu'«il est impossible de respecter les délais». Avant d'insister sur l'importance de la concomitance de la date des élections présidentielles et législatives. «Il ne faut pas qu'il y ait un avantage en faveur d'une partie politique au détriment de l'autre». «Il n'est donc pas nécessaire

d'organiser les élections en septembre», a-t-il soutenu. Réagissant de son côté à la date du 15 septembre, Hama Hammami, dirigeant du «Front populaire» (FP) et président du Parti des travailleurs, a estimé qu'en ces circonstances exceptionnelles, le FP privilégie le report des législatives. «L'ISIE doit, au moment de fixer le calendrier électoral, prendre en considération le droit des acteurs politiques à se préparer à cette échéance électorale», a-t-il préconisé. Pour Ghazi Chaouachi, dirigeant du «Courant démocratique», la date du 15 septembre prochain «ne respecte pas les délais constitutionnels». Il faut, selon lui, amender l'article 49 de la loi électorale dans le but de réduire les délais des recours et dépasser ainsi le problème relatif aux délais constitutionnels. Il a mis en garde contre le dépassement des délais constitutionnels «sans un nouvel appui juridique ou législatif». M. Chaouachi s'est dit contre la concomitance des rendez-vous électoraux. «L'ISIE doit pouvoir contrôler les dépassements liés à l'argent politique». Selon

Moez Attia, président de l'«Association Kolna Tounes» pour le contrôle des élections, il est nécessaire de respecter les délais constitutionnels. Le respect de la période de 90 jours serait très important pour donner de la crédibilité à l'opération politique. Plus tôt, Nabil Baffoun, président de l'ISIE, a indiqué que le 15 septembre 2019 est la date, la plus proche possible, pour l'organisation de la présidentielle anticipée. Selon lui, «l'actuel calendrier permettra de finaliser le processus électoral au bout de 88 jours à compter du mandat présidentiel provisoire». Ce calendrier, a-t-il expliqué, permettra également de garantir aux candidats le temps nécessaire pour préparer leurs dossiers et recueillir les parrainages. L'élection présidentielle en Tunisie devait avoir lieu le 17 novembre prochain. Le décès du président, Béji Caïd Essebsi, jeudi, a contraint les autorités d'avancer lequel rendez-vous, et ce, conformément à la Constitution et aux lois en vigueur en Tunisie. Farid M./Agences

SEAT Leon : élue un million de fois

La compacte de SEAT a atteint le million d'unités vendues depuis son lancement en 2012



Animée par Ali Zidane

L Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni sont les principaux marchés de la Leon. En France, 45 144 unités ont été vendues. La troisième génération a changé l'histoire récente de la marque. Conçue, développée et fabriquée à Martorell, la génération actuelle de la Leon a dès le départ été basée sur la plateforme modulaire MQB du Groupe Volkswagen. Celle-ci a nécessité un investissement de 800 millions d'euros à l'époque, et a permis un bond technologique sans précédent. Avec la Leon, la qualité de la production s'est améliorée conformément aux normes du Groupe, et a permis de consolider 1 600 emplois directs dans l'usine, et plus de 6 000 dans l'industrie auxiliaire.

Luca de Meo, président de SEAT, a expliqué que «la SEAT Leon, et en particulier la troisième génération, est le véritable pilier de la marque ; c'est la voi-

ture la plus largement reconnue et appréciée par les clients de SEAT sur les cinq continents. La Leon est l'un des principaux moteurs de la transformation de l'entreprise et a contribué au record de ventes que SEAT a enregistré en 2018, avec 517 600 véhicules livrés». Le succès de la Leon a transformé l'histoire récente de SEAT d'un point de vue commercial et financier, et a représenté un saut qualitatif dans la perception de l'image de marque. De même, la Leon a également permis d'augmenter la marge par modèle de SEAT, ce qui a permis de passer des chiffres négatifs de 2012 (-149 millions d'euros), aux meilleurs résultats jamais enregistrés dans l'histoire de la société (bénéfice

après impôts de 294 millions d'euros en 2018). SEAT a clôturé l'année 2012 avec des ventes totales de 321 000 voitures, soit pratiquement le même nombre de véhicules livrés au cours des six premiers mois de 2019 (314 300). De plus, la Leon a été un modèle clé pour stimuler les ventes dans des pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni, où les livraisons de SEAT ont augmenté de près de 70% et 60% respectivement depuis 2012. La Leon est toujours le modèle le plus vendu de SEAT, et une voiture sur quatre vendue par la marque au cours des six premiers mois de 2019 était une Leon. La Leon a été la première voiture de son segment à être équipée des phares emblématiques Full LED qui, associés aux blisters de son châssis dynamique, lui confèrent personnalité et sportivité. Le déploiement progressif des dernières technologies telles que SEAT Full Link, et plus récemment le cockpit numérique et la recharge sans fil, ont offert aux clients connectivité et confort à bord. Ces progrès

ont tous contribué à la création du propre label de qualité de la troisième génération de SEAT Leon. Au lancement, SEAT a décliné cette compacte dans trois types de carrosseries : la trois portes, la cinq portes et le break, qui ont ensuite été rejoints par la version X-PERIENCE. La SEAT Leon est actuellement disponible en cinq portes et Sportourer ST, avec des moteurs essence, diesel et gaz naturel comprimé durable, sans oublier une version CUPRA. Wayne Griffiths, Vice-Président pour les Ventes & le Marketing de SEAT et PDG de CUPRA, a souligné que «l'aspect principal de cette troisième génération de SEAT Leon, est le large consentement que ce modèle fonctionne toujours autant sur le marché, et ce, même après sept ans. En 2017, la génération actuelle de la Leon a atteint son record avec 170 000 unités vendues. En 2019, nous sommes toujours confiants au sujet du maintien des volumes à un niveau proche de ce résultat. La SEAT Leon a été et restera l'un des modèles les plus pertinents pour SEAT et CUPRA. Ses

différents types de carrosseries et de versions en font la voiture la plus versatile et la plus polyvalente de la marque». La première génération de SEAT Leon a été lancée en octobre 1999 et fête donc son 20^e anniversaire cette année. Au total, SEAT a vendu 2 210 712 unités de la SEAT Leon : 534 797 de la première génération, 675 915 de la deuxième et 1 000 000 de la troisième. La génération actuelle représente 45% de toutes les ventes de Leon au cours des 20 dernières années. La SEAT Leon est vendue dans les pays des cinq continents, de l'Espagne (le pays où la SEAT Leon est actuellement la plus vendue) au Mexique en passant par le Maroc, Singapour ou la Nouvelle-Zélande. L'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni sont les trois marchés sur lesquels la troisième génération de Leon a été la plus vendue. En alignant les 1 000 000 000 de SEAT Leon vendues depuis 2012, vous obtenez une distance de 4 370 kilomètres, soit trois fois la distance entre Barcelone et Wolfsburg.

Opel

Nouvelle Corsa plus aérodynamique

Gâce à son aérodynamisme travaillé, la nouvelle Opel Corsa devrait limiter ses

consommations. Opel refait parler de sa nouvelle et sixième génération de citadine Corsa en mettant l'accent sur son aérodynamisme, travaillé dans la soufflerie de l'Université de Stuttgart, en Allemagne. Selon le constructeur de Rüsselsheim, le coefficient de pénétration dans l'air (Cx) est de 0,29. «Par rapport au modèle précédent, la surface frontale a pu être réduite à 2,13 m², faisant de la nouvelle Corsa une des voitures les plus aérodynamiques de sa catégorie», annonce Opel.

En plus d'un soubassement lisse et d'un becquet de toit arrière,

le nouveauté profite d'un volet actif qui diminue la traînée. Celui-ci participe à la sobriété en fermant automatiquement l'ouverture frontale dès que le besoin en air de refroidissement est moindre. Le constructeur allemand en profite également pour rappeler l'importance d'un bon Cx en termes de consommations : «une réduction de 10% du coefficient de traînée permet une réduction de la consommation d'environ 2% en cycle NEDC, qui



atteint même 5% lors de la conduite à 130 km/h».

La Nouvelle Opel Corsa sera présentée à l'occasion du prochain salon automobile de Francfort (12 au 22 septembre 2019).

Land Rover

Le Defender 2020 sera dispo en utilitaire



Land Rover prépare une version utilitaire du prochain Defender. Le prochain Land Rover Defender aura la dure mission de faire le grand écart en proposant à la fois des capacités de franchissement dignes de son prédécesseur resté 70 ans au catalogue et des prestations haut de gamme en accord avec le positionnement actuel du constructeur. Mais ce second point n'empêchera pas Land Rover de proposer une version utilitaire du futur Defender si l'on se fie aux clichés tout juste publiés par Autocar.

Exemplaire du Defender à empattement court, bien plus lourdement camouflé que les véhicules vus jusqu'à présent, a été photographié au cours d'une séance d'essais routiers. Ses petites jantes en acier trahissent sa nature de véhicule de travail, et le camouflage sert vraisemblablement à masquer une par-

tie arrière non-vitrée.

Une large gamme pour le Defender

L'utilisation du Defender premier du nom comme outil professionnel sur des terrains difficiles, qu'il s'agisse de fermes ou d'expéditions, a contribué à son grand succès. Land Rover semble donc parti pour disposer d'une offre dédiée à cette clientèle avec le prochain Defender.

Le tout-terrain anglais sera officiellement dévoilé en septembre pour être livré à partir de 2020. Land Rover présente actuellement le véhicule camouflé lors de divers événements aux quatre coins du monde. L'auto sera visible, sans sa tenue de combat, en France du 11 au 13 octobre 2019 durant le Jaguar Land Rover Festival sur le circuit de Linas-Monthéry (91).

Porsche

La 8^e génération de la Carrera 911 lancée

Porsche vient de lancer la 911 de huitième génération (type 992) avec les versions Carrera S et Carrera 4S ; voici maintenant venir le modèle Carrera, qui assure l'entrée de gamme en coupé comme en cabriolet. Son moteur six-cylindres à plat 3L biturbo envoie 385ch aux roues arrière, soit 15ch de plus que la 911 Carrera type 991 qu'elle remplace et 65ch de moins que la 911 Carrera S type 992. Comme sur cette dernière, seule la boîte à double embrayage PDK à huit rapports est proposée au lancement, en attendant l'arrivée d'une transmission manuelle au catalogue.

En version coupé, Porsche annonce 4,2s pour passer de 0 à 100 km/h, soit 0,2s de moins que la Carrera PDK de précédente génération. Le pack optionnel



Sport Chrono permet de gagner encore deux dixièmes. La vitesse de pointe gagne quant à elle 1 km/h en s'établissant à 294 km/h. Comme les variantes S, la nouvelle Carrera bénéficie d'un mode de conduite «Wet» pour la pluie.

Déjà disponible

Extérieurement, la Carrera se distingue principalement de sa «grande sœur» Carrera S au dia-

mètre moindre de ses jantes, qui perdent un pouce pour en afficher 19 à l'avant et 20 à l'arrière. Celles-ci abritent des freins également plus modestes dont les disques mesurent tout de même 330mm de diamètre aux quatre coins, mordus par des étriers noirs. A l'arrière, on trouve de série deux sorties d'échappement simples.

Dans l'habitacle, on retrouve peu ou prou l'équipement de la finition S avec notamment un tableau de bord numérique au centre duquel trône un compte-tours analogique, et un écran tactile central de 10,9 pouces. La nouvelle Porsche 911 Carrera est disponible à la commande dès mardi dernier en Europe. La Carrera 4 à transmission intégrale suivra prochainement.



Proche-Orient

Israël approuve la construction de logements palestiniens et de colonies en Cisjordanie

■ Israël a approuvé la construction de logements palestiniens dans une zone de la Cisjordanie sous son contrôle, une décision rare annoncée parallèlement à une expansion des colonies israéliennes et avant la visite de Jared Kushner, architecte du plan de paix américain au Proche-Orient.

Par Rosa C.

Le feu vert a été donné mardi lors d'une réunion du cabinet de sécurité, a indiqué hier un responsable israélien

sous couvert d'anonymat. «Le cabinet a approuvé à l'unanimité (la construction de) 700 logements pour des Palestiniens et 6 000 pour des Israéliens en zone C», a affirmé le responsable, qui n'a pas précisé s'il s'agissait de nouvelles constructions ou si certains logements recevraient une autorisation rétroactive. La zone C, où se situent les colonies en Cisjordanie, est sous le contrôle sécuritaire et civil israélien. Israël accorde rarement des permis de construire aux Palestiniens dans cette zone représentant plus de 60% de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967 qui, en théorie, ferait partie d'un futur État palestinien dans le cadre de la solution dite à deux États. À l'inverse, Israël procède régulièrement à la démolition de bâtiments palestiniens qu'il considère comme illégaux en Cisjordanie. Cette annonce, bien que restreinte et déséquilibrée au regard des constructions



Ph. > D. R.

approuvées dans les colonies, pourrait permettre au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu d'affirmer qu'il fait des efforts en vue de l'initiative diplomatique américaine, avant une visite prévue cette semaine de son architecte, Jared Kushner. Les détails concernant la visite au Proche-Orient du genre et conseiller du président américain Donald Trump ne sont pas encore connus. En mai, M. Kushner avait déclaré que son plan ne mentionnerait pas de solution à deux États car, selon lui, «cela signifie une chose pour les Israéliens et une autre chose pour les Palestiniens». Fervent soutien des colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens, l'ambassadeur américain en Israël David Friedman s'est fait l'écho de cette position, dans une interview accordée à CNN

mardi. Selon lui, les États-Unis sont favorables à «l'autonomie» des Palestiniens, mais ne sont pas prêts à reconnaître un État palestinien à part entière, ce qui est également la position de M. Netanyahu. «Nous croyons en l'autonomie palestinienne, nous croyons en l'autogestion civile palestinienne. Nous pensons que cette autonomie peut être étendue tant qu'elle ne fait pas obstacle à la sécurité d'Israël, et c'est un casse-tête», a-t-il dit. Pour M. Friedman, l'Autorité palestinienne, embryon d'État palestinien indépendant, serait actuellement trop faible pour être en capacité d'empêcher certains groupes de s'emparer du pouvoir, une situation qui pourrait conduire à un «État failli» susceptible de menacer Israël et la Jordanie voisine. Accusant l'administration Trump de parti pris

en faveur d'Israël, les dirigeants palestiniens ont coupé tout contact formel avec la Maison-Blanche depuis que le président américain a reconnu Jérusalem comme la capitale d'Israël, alors que les Palestiniens espèrent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État auquel ils aspirent. Ils ont boycotté en juin la présentation du volet économique du plan de paix américain à Bahreïn – par lequel l'administration Trump a fait miroiter aux Palestiniens 50 milliards de dollars d'investissements dans le futur – estimant que les États-Unis n'abordaient pas le problème politique clé de l'occupation israélienne. Près de trois millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie, où habitent également plus de 600 000 colons israéliens. À Jérusalem-Est, secteur palestinien de la ville sainte occupé et annexé par Israël, vivent près de 200 000 Israéliens. Selon les médias israéliens, aucune construction importante n'a été autorisée par Israël pour les Palestiniens en zone C ces quatre dernières années. Les colonies sont illégales au regard du droit international et une grande partie de la communauté internationale voit en elles un obstacle majeur à la paix et à l'édification d'un État palestinien viable. La colonisation par Israël de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem-Est annexée s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis 1967.

R. C.



Commentaire

Racisme

Par Fouzia Mahmoudi

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que l'équipe de communication et de campagne de Donald Trump ne concocte une stratégie pour tenter d'endiguer les accusations tenaces et chaque jour renouvelées de racisme à l'encontre du président américain. Mais les efforts du président américain semblent arriver bien trop tard. En effet, un discours de Donald Trump a été perturbé cette semaine en Virginie et boycotté par des élus noirs de l'État sur fond d'accusations de racisme à son encontre. Donald Trump s'exprimait à l'occasion du 400^e anniversaire de l'assemblée de Jamestown, lieu de la première colonie britannique permanente sur le continent américain. Un élu Démocrate du Congrès de Virginie, Ibraheem Samirah, a interrompu son discours en brandissant plusieurs affiches : «Expulse la haine»; «Réunis ma famille»; «Retourne à ta corruption». Des allusions au combat mené avec opiniâtreté par le président contre l'immigration illégale, et à ses récents propos invitant quatre élus Démocrates issus de minorités à «retourner» dans leur pays. «Le président Donald Trump, héraut des discours haineux et des politiques toxiques, s'invite à une célébration de valeurs démocratiques qu'il ne partage même pas», a expliqué dans un communiqué publié sur son compte Twitter le jeune élu, fils de réfugiés palestiniens. Hué par une partie de l'assistance, Ibraheem Samirah a été rapidement et calmement évacué par la sécurité, avant que Donald Trump ne reprenne le fil de son discours sans faire allusion à l'incident. Il n'avait face à lui aucun représentant du groupe parlementaire des élus noirs de Virginie, qui ont décidé en raison de sa présence de boycotter ces commémorations historiques. «La participation du président est antithétique des principes défendus par le groupe», explique dans un communiqué le Virginia Legislative Black Caucus. Il y dénonce les «commentaires dégradants» de Donald Trump envers les élus de l'opposition, ses «politiques portant préjudice aux communautés marginalisées» et sa «rhétorique raciste et xénophobe». Le milliardaire Républicain fait l'objet de nouvelles accusations de racisme aux États-Unis après ses attaques violentes et répétées ces derniers jours contre un député noir et sa circonscription de Baltimore, ainsi que le pasteur Al Sharpton, figure du mouvement de défense des droits des Noirs. «Je suis la personne la moins raciste au monde», s'est défendu mardi matin Donald Trump avant de se rendre en Virginie pour les 400 ans de l'assemblée de Jamestown, amorce de la démocratie représentative aux États-Unis. Néanmoins, la vague de contestation qui frappe violemment le président américain ces dernières semaines, ne déstabilise pas le candidat à sa réélection, ses électeurs étant presque majoritairement des citoyens blancs dont les préoccupations sont bien différentes de celles que les médias mettent en avant. Trump reste pour eux le président qui a fait reculer le chômage et a relancé l'économie et il sera certainement celui qu'ils favoriseront en 2020 face au candidat Démocrate.

F. M.

Afghanistan

Un bus saute sur une bombe, au moins 34 morts

À au moins 34 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, sont mortes hier dans l'ouest de l'Afghanistan lorsque leur autobus a sauté sur une bombe posée selon les autorités par les talibans, au lendemain d'un rapport de l'ONU qualifiant d'«inacceptables» les pertes civiles dans le conflit. «Il faisait noir et le bus a sauté sur une mine. Il y avait beaucoup de morts et de blessés», a témoigné auprès de l'AFP un passager hospitalisé, Ali Juma, 40 ans. L'autobus empruntait la route reliant Kandahar (sud) à Herat (ouest) lorsqu'il sauta vers 06h00 du matin (01h30 GMT) sur une bombe «placée en bord de route par les talibans» dans la province de Farah (ouest), a indiqué le porte-parole provincial de la police, Muhibullah Muhib. Selon lui, l'engin était destiné à frapper les forces de sécurité. Des mines artisanales identiques ont déjà visé à plusieurs reprises des convois militaires. Mais elles frappent également sans discernement des civils innocents. La semaine dernière, une voiture qui transportait

une famille se rendant à un mariage a sauté sur une de ces mines dans le Nangarhar (est), faisant neuf morts, six femmes et trois enfants. Le chef des urgences hospitalières d'Herat, Ebrahim Mohammadi, a indiqué que 34 passagers du bus avaient été tués et 17 blessés mais a averti que ce bilan pourrait évoluer. «Des blessés sont en cours de transfert vers les hôpitaux» de la région, a-t-il dit. Le porte-parole de la présidence afghane, Sediq Sediqqi, a confirmé le bilan, attribuant aussi l'attentat aux talibans. Nasrat Rahimi, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a qualifié l'explosion d'«acte barbare des terroristes». Sans en endosser la responsabilité, les insurgés ont indiqué dans un message avoir «envoyé une délégation» afin de «comprendre et déterminer qui est responsable de ce triste incident». Mardi, l'ONU a publié un rapport déplorant que les civils afghans continuent de mourir et d'être blessés à un rythme «inacceptable» en dépit des discussions visant à mettre fin à des décennies de guerre. Malgré une

baisse de 27% du nombre de victimes au premier semestre 2019 par rapport aux six premiers mois de 2018, 1 366 civils ont été tués et 2 446 blessés, a indiqué la Mission de l'ONU en Afghanistan (Manua). Un tiers de ces victimes sont des enfants (327 morts et 880 blessés). «L'attaque d'aujourd'hui est un autre exemple tragique des effets des bombes artisanales. Elles tuent sans discernement et détruisent tout sur leur passage, ruinant des vies pour les années à venir», a indiqué l'ONG britannique Save the Children dans un communiqué. Davantage de civils ont été tués par les forces pro-gouvernementales que par les groupes insurgés (717 morts contre 531) au premier semestre 2019, en grande partie du fait des frappes aériennes afghanes et américaines, selon la Manua. Les forces américaines en Afghanistan ont contesté mardi «les méthodes et les conclusions de la Manua», s'appuyant sur des sources «pas toujours crédibles».

Festival international de Timgad

Le public, acteur principal de la belle ambiance

■ Un public nombreux a marqué la deuxième soirée du Festival international de Timgad, créant une ambiance festive. Une profonde communion entre le public et les artistes dans une atmosphère chaleureuse a duré jusqu'à une heure tardive de la soirée.



Par Abia Selles

Le nombreux public qui a afflué au théâtre en plein air contigu au site archéologique de la ville de Timgad a créé une belle ambiance, lors de la deuxième soirée de la 41^e édition du Festival international de Timgad. La soirée a été, en effet, mar-

quée par une profonde communion entre le public et les artistes, dans une atmosphère chaleureuse jusqu'aux premières lueurs du jour, notamment avec Mok Saib, la star du jour, un artiste algérien vivant en Angleterre qui a enflammé les gradins du théâtre en plein air avec ses chansons modernes.

L'invité de Batna, qui a chanté

pour la première fois sur la scène de Thamugadi, a littéralement enchanté ses fans, notamment les plus jeunes venus de différentes régions de Batna et des wilayas voisines, en interprétant ses plus belles chansons, telles que «Nadiik Maâya Fi Bali», répétée en chœur par le public dans une ambiance magique, nimbée par la lumière diffuse des télé-

phones portables.

L'artiste Mok Saib a galvanisé les gradins en dépit du fait que la soirée se soit prolongée jusqu'à 2 heures et demie du matin, voulant faire de sa première participation au festival de Timgad «un souvenir inoubliable», dédié à un public connaisseur et branché.

L'autre star de la soirée, l'artiste Chemsou Freetlane, qui a

déjà eu l'occasion de chanter devant ses fans à Timgad, a régalé les adeptes du «Rai» avec ses plus belles chansons, notamment «Lalla Mira», «Rouhi Rouhi Ya Dounia», «Koullili Waâlach», enjolivant à son tour cette seconde soirée du Festival de Timgad, marquée par une mosaïque de chansons algériennes variées.

Cette soirée a vu également la première apparition sur la scène du théâtre en plein air de Timgad du chanteur Ali Amran qui a émerveillé le public essentiellement composé de jeunes, avec ses chansons conjuguant les genres kabyle et le rock, dans une totale communion avec les spectateurs.

Les tonalités des chants naïfs et sétifien ont également fait vibrer les gradins du théâtre en plein air de Timgad à travers l'interprétation des artistes Lazhar Djilali et Cheb Khallas qui ont particulièrement ravi les familles présentement en force.

Pour rappel, la soirée d'ouverture de la 41^e édition de ce festival a attiré, cette année, un large public de fervents partisans de Thamugadi, dont l'étoile du jour a été l'artiste Rim'k, qui a électrisé le théâtre en plein air, attendant au site archéologique de Timgad, jusqu'aux premières heures de la journée de lundi.

A. S.

Théâtre du Sud

La pièce «El Belaout» présentée au public

La pièce de théâtre «El Belaout» (le baratin), une satire sur les rapports difficiles qui lient la plèbe avec ses gouverneurs, a été présentée, mardi à Alger, dans le cadre des 9^{es} Journées du théâtre du Sud.

Inscrit au programme du théâtre de rue, le spectacle, produit par l'association «Boudergua» pour le théâtre de la ville d'El Bayedh, a été présenté sur la place Mohamed-Touri, attenante au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), devant un public nombreux qui s'est mis autour des huit comédiens, créant ainsi l'atmosphère conviviale de la «halqa», registre théâtral, entre autres genres caractérisant la pratique du 4^e art en Algérie.

Ecrite et mise en scène par Ahmed Hichem Guendi, la pièce «El Belaout» est l'histoire d'un personnage, rendu par son auteur, qui arrive à survivre grâce à son intelligence, dans un royaume de tyrans, où la reine, campée par Fatiha Tahri, impose sa volonté et sa loi sur un peuple réduit au rang de simples «sujets». Vivant dans la précarité et l'incertitude au jour le jour avec sa famille, El Belaout est contraint de trouver à chaque fois un subterfuge pour s'assurer un nouveau sursis, jusqu'au jour où il décide de prendre

les choses en main, envisageant une série de stratagèmes au péril de sa vie.

Attirant l'attention de «Son Altesse royale» à travers des annonces malintentionnées et démesurées, faites à la criée sur les places publiques, El Belaout vend tout et n'importe quoi à la reine à des prix exorbitants qu'elle accepte volontiers de lui verser, pourvu qu'elle soit la seule à jouir des «vertus surnaturelles» des produits achetés.

Du béliér cracheur de pièces d'or, à la flûte au pouvoir magique de ressusciter les morts, au pauvre berger exécuté à la place de la «fripouille» d'El Belaout, puis à la sirène qui habite les hautes mers et qui exauce toutes sortes de vœux, le génie populaire à trouver les voies de sa survie et de la liberté est poussé à son paroxysme.

Grâce à son intelligence, El Belaout finira par se défaire de toutes les sentences qu'il encourait, après avoir réussi à faire disparaître à jamais la reine et sa cour, emportées par les eaux des hautes mers.

Dans le rire et la dérision, les comédiens, Benamer Benhamidi dans le rôle du Premier ministre, Ahmed Amrani, interprétant le frère d'El Belaout, Azzouz Moured, jouant la garde de la reine, Ali Kerboune, incarnant le trésor-

rier, ainsi que le gouwal (poète) Nacer Belfrah et le luthiste Salim Benyesser, ont su porter le texte, interagissant avec le public qui a totalement adhéré au spectacle.

Dans des échanges ascendants et soutenus, les artistes ont, dans leurs accoutrements improvisés renvoyant à l'époque des rois, usé d'un jeu comique et grotesque, occupant tout l'espace circulaire de la halqa, bordée de pots en argile dans lesquels brûlaient quelques plantes aromatiques, laissant échapper des senteurs exotiques.

À l'issue de la représentation, le public a longtemps applaudi les comédiens, après avoir savouré tous les moments de la représentation dans la délectation.

Le spectacle «El Belaout» a été présenté en collaboration avec des comédiens de Laghouat, El Oued et Tamanrasset.

Huit troupes de Tamanrasset, Adrar, Tindouf, El Bayedh, El Oued, Béchar, Ghardaïa et la ville de Djanet, accueillie en invitée d'honneur, animent les 9^{es} Journées du théâtre du Sud, qui se poursuivent jusqu'au 3 août prochains au TNA.

M. K.

«Shems» des métiers et de l'artisanat à Oran

Une quarantaine d'artisans au rendez-vous

Quelque 40 exposants de différentes wilayas du pays participent à l'exposition «Shems» des métiers et de l'artisanat qui se tient jusqu'au 8 août prochain au Centre des conventions d'Oran «Ahmed-Benahmed».

La présidente de l'association

«Shems», Rebha Safraoui, a souligné que l'organisation de cette exposition vise à encourager des métiers d'artisanat qui sont en net recul ces dernières années.

Concernant la participation étrangère, M^{me} Safraoui a affirmé que trois exposants de Tunisie, du Sénégal et de Palestine, pren-

nent part à ce salon qui expose des produits divers, des bijoux, des articles en cuir, du tissage, des costumes traditionnels, des produits naturels des gâteaux et autres.

Ce salon offre également l'occasion aux artisans de faire découvrir la promotion de leurs

produits, selon M^{me} Safraoui qui a mis l'accent sur le manque d'expositions de l'artisanat qui menace la pérennité de ces métiers. La présidente de cette association a estimé nécessaire de multiplier ce genre de manifestations pour encourager les artisans. F. H.

AGEND'ART

Eplanade de l'Hôtel Méridien d'Oran Jeudi

1^{er} août à 21h :

Smart prod et Probox Algérie présentent un concert du daft punk official tribute.

Galerie Baya du Palais de la Culture Moufîd-Zakaria

Jusqu'au 5 août :

L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».

Centre Culturel

MustaphaKateb (5, rue DidoucheMourad, Alger)

Jusqu'au 2 août :

Exposition de l'artiste Lila Bouzidi.

Jusqu'au 8 août :

L'Etablissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 8 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.

Galerie d'Arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 18 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmadjid Guemroud.



CAN 2019

L'arbitre Ghorbal salué

L'ARBITRE international, Mustapha Ghorbal, a été honoré mardi par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, pour avoir honoré le sifflet algérien lors de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (CAN-2019) qui s'est déroulée en Egypte et remportée par la sélection algérienne. Ghorbal, un enfant d'Oran, avait été également choisi comme meilleur arbitre africain au terme de la Coupe du monde des moins de 20 ans, organisée en juin dernier en Pologne, pays duquel il s'était envolé pour rallier l'Egypte afin de participer à la

32^e édition de la CAN. Lors du rendez-vous footballistique continental, Ghorbal, qui bouclera le 19 août prochain ses 34 ans, a été le seul, en compagnie de trois autres arbitres, à avoir officié quatre rencontres, rappelle-t-on. Il s'agissait également du seul arbitre principal algérien retenu par la Confédération africaine de football pour participer à cette compétition, dans laquelle le sifflet national a été également représenté par deux autres arbitres-assistants, en l'occurrence Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari.

ES Sahel

Boukhanchouche marque face au Damac saoudien

L'ES SAHEL tunisien a battu le Damac FC saoudien 3 à 0, en match amical, disputé mardi à Tunis. Les buts ont été inscrits par Bilel Mejri, Salim Boukhanchouch et Hazem Hai

Hassan. Le match amical sert de préparation à l'ES Sahel pour la finale de la coupe de Tunisie 2018-2019 face au CS Sfaxien, prévue le 17 août prochain.

Championnat d'Algérie de voile (spécialités olympiques) Les clubs d'Alger et de Tipasa haut la main

LES CLUBS d'Alger et de Tipasa ont dominé les épreuves de la 3^e étape du Championnat d'Algérie de voile, spécialités olympiques (laser, planche à voile), qui se sont déroulées à l'Ecole nationale des activités aquatiques et subaquatiques d'Alger-plage (Alger). Les médailles d'or ont été toutes remportées par les athlètes internationaux, à savoir Hamza

Bouras et Amina Berichi en planche à voile (RSX), ainsi que Wassim Ziani (standard) et Maïssa Abdelfatah (radial) en Laser. La 3^e étape du Championnat national des spécialités olympiques a regroupé, trois jours durant, une cinquantaine de véliplanistes représentant 13 clubs issus de cinq wilayas : Alger, Oran, Mostaganem, Tipasa et Skikda.

Jeux africains 2019 / Handball L'Algérie déclare forfait

LES SÉLECTIONS algériennes masculine et féminine de handball ne seront pas présentes à la 12^e édition des Jeux africains, prévue du 19 au 31 août à Rabat (Maroc), a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). «Après des consultations entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, le Comité olympique (et sportif) algérien et la FAHB, il a été décidé de ne pas engager les sélections nationales (messieurs et dames) aux Jeux africains de Rabat», a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Chez les messieurs, la FAHB avait mis sur

un pied une sélection B conduite par l'entraîneur Djaleddine Harous et son adjoint Amar Daoud pour prendre part au tournoi. Dès sa prise de fonctions, le staff technique a convoqué 25 joueurs dont la majorité avaient moins de 21 ans, auxquels s'ajoutaient des éléments d'expérience pour encadrer le vestiaire, à l'image du gardien de but du GSP et de l'équipe A, Abdallah Benmenni. Les joueurs de l'équipe première ont été laissés à la disposition du nouveau sélectionneur, le Français Alain Portes, pour le premier stage de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations-2020 en Tunisie.

Karaté do/Championnats arabes (cadets, juniors, espoirs)

Les Algériens à pied d'œuvre à Tunis

LES SÉLECTIONS algériennes de karaté-do (cadets, juniors, espoirs), composées de 37 karatékas, 21 garçons et 16 filles, ont rallié mardi Tunis afin de prendre part aux Championnats arabes de la discipline, prévus les 3 et 4 août dans la capitale tunisienne. «L'effectif compte dix cadets (6 garçons et 4 filles), quinze juniors (9 garçons et 6 filles), et douze espoirs (6 messieurs et 6 dames)», a détaillé la Fédération algérienne de la discipline (FAK). Le président

de la FAK, Slimane Mesdoui, s'est montré optimiste sur la participation algérienne à ses joutes, estimant que les jeunes karatékas vont relever le défi en décrochant le maximum de médailles. Avant leur déplacement en Tunisie, les sélections nationales ont effectué plusieurs stages, dont le dernier s'est déroulé du 17 au 20 juillet à Alger. Le tirage au sort de la compétition et la pesée des athlètes sont prévues le 2 août, ont indiqué les organisateurs.

Equipe nationale

Pas de démission de Belmadi et de Meddane

■ *Passée l'euphorie du sacre africain, l'heure était à l'analyse de la participation, couronnée de succès final, à la dernière CAN 2019 organisée par l'Egypte.*

Par Mahfoud M.

En effet, il était question, lors de la réunion du bureau fédéral tenue avant-hier, de décortiquer cette participation et d'aborder les conditions dans lesquelles ont joué les Verts qui ont réussi, au grand bonheur de tout le peuple algérien, à accrocher la deuxième étoile africaine qui fera sans doute date, sachant que la sélection nationale n'était pas vraiment le premier candidat à ce sacre. Le manager de l'EN, Hakim Meddane, a donc présenté le bilan de cette participation et abordé tous les volets qui ont trait à la participation à cette compétition. Par ailleurs, on s'attendait à aborder la question de la démission du sélectionneur national, Djamel Belmadi, révélée dans les coulisses par certains à la fin de la CAN, ou de celle de Meddane. Si le bureau fédéral n'a pas voulu donner trop d'importance à la rumeur Belmadi, cela n'a pas été le cas pour l'affaire Meddane puisque



Zetchi et La FAF ont répondu aux rumeurs

le communiqué de la FAF a clairement indiqué que ce dernier n'a pas démissionné de son poste et qu'il reste le manager général de l'EN. La Fédération algérienne ne souhaite pas polémiquer, sachant que tout a commencé avec des rumeurs sur une préposée altercation entre Belmadi et Meddane qui aurait mis le coach des Verts dans tous ses états. Ce dernier aurait demandé à ne plus avoir à faire à Meddane, mais la FAF a tenu à

étouffer ce conflit pour éviter la discorde dans le groupe. Toutefois, l'on apprend que la FAF a décidé de garder une certaine distance entre les deux hommes pour ne pas entrer dans d'autres considérations qui pourraient être mal interprétées à l'avenir. Le plus important est que tout rentre dans l'ordre et qu'on travaille dans de meilleures conditions pour les prochains rendez-vous.

M. M.

Tour préliminaire/Coupe arabe

La JSS affrontera le champion des Comores le 19 août

La JS Saoura, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs 2019-2020 de football, affrontera le champion des Comores le 19 août au stade Mohamed V de Casablanca (21h00 algériennes), dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. B) du tour préliminaire. Les coéquipiers de Sid-Ali Yahia Chérif enchaîneront le 22 août en croisant le fer avec le champion de Djibouti (18h00), avant de défier les Tunisiens du CA Bizertin, le 25 août (19h00). Le groupe A,

basé également à Casablanca, est composé quant à lui d'Al-Zawraa (Irak), d'Al-Rifaa (Bahreïn), de l'IR Tanger (Maroc) et du champion de Somalie. Le premier de chaque groupe à l'issue de ce mini-championnat se qualifiera pour les 16^{es} de finale de la compétition. En cas de qualification, la JSS affrontera Al-Chabab (Arabie saoudite), où évolue le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri. Les deux autres représentants algériens en

Coupe arabe, le MC Alger et le CS Constantine, exemptés du tour préliminaire, seront opposés respectivement à Al-Dhafar (Oman) et Al-Moharrek (Bahreïn). Le Mouloudia jouera le match aller à domicile le 29 août, avant de se déplacer le 24 septembre à Oman, alors que le CSC entrera en lice le 27 août à Constantine. Le match retour aura lieu le 17 septembre à Manama.

Brest

Belkebla devrait prolonger

Le milieu de terrain défensif algérien Haris Belkebla devrait prolonger d'une année supplémentaire son contrat le liant avec le Stade brestois (Ligue 1 française de football), a révélé le site Francefootball.fr. Élément essentiel dans la montée de Brest en L1, Haris Belkebla (25 ans) est en discussion avec les dirigeants du club breton et un dénouement rapide est attendu dans les quelques jours à venir, a ajouté la même source. Arrivé l'été dernier à Brest avec lequel il est lié jusqu'en 2022, Haris Belkebla devrait parapher une prolongation de bail d'une saison. Belkebla est l'une des recrues qui ont donné le plus de satisfaction au cours du défunt exercice

à Brest. Il est arrivé en provenance de Tours et s'était rapidement imposé comme un élément indispensable du collectif breton. Le milieu algérien a disputé au total 36 rencontres sous le

maillot brestois. En équipe nationale, Haris Belkebla avait honoré sa première sélection en 2016 avec les espoirs, à l'occasion des Jeux Olympiques de Rio.

Paradou AC

Naidji n'est pas confirmé à Gil Vicente

Le transfert de l'attaquant international algérien du Paradou AC, Zakaria Naidji, à Gil Vicente (Div.1 portugaise) tarde à se concrétiser, rapporte le quotidien sportif lusitanien «A Bola». «Naidji est déjà arrivé au Portugal il y a quelques jours mais, en Algérie, certains détails ne sont pas encore résolus», précise la même source qui souligne que le PAC s'est montré réticent quant à l'aboutissement de la transaction sous forme de prêt assorti d'une option d'achat de 1,2 million d'euros. Le natif de Bordj Bou Arréridj «reste au Portugal, dans l'attente d'un accord final entre les deux parties», selon «A Bola» qui a révélé l'éventuelle entrée en course de l'autre club portugais Vitoria Guimaraes pour tenter de s'attacher les services du meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne de la saison dernière (20 buts).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médias

Radio et Télévision appelées à «diversifier» les espaces d'expression politique

LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a réaffirmé, mercredi à Alger, la nécessité pour la Radio et la Télévision algériennes de «consolider» et de «diversifier» les espaces d'expression politique destinés à l'ensemble des acteurs politiques de la société «conformément» aux cahiers des charges de ces établissements. Lors d'une cérémonie organisée par le ministère de la Communication en l'honneur des lauréats algériens au Festival arabe de la Radio et de la Télévision, organisé récemment à Tunis, M. Rabehi a réaffirmé «la nécessité pour la Radio et la Télévision algériennes de consolider et de diversifier les espaces d'expression politique destinés à l'ensemble des acteurs poli-

tiques de la société conformément aux cahiers des charges de ces établissements». «Cette mission de service public devra être accomplie dans le respect total des règles de la profession et celles de l'éthique et de la déontologie ainsi que les dispositions législatives, applicables en la matière, notamment celles contenues dans la loi relative à l'activité audiovisuelle», a-t-il souligné. Il a fait savoir, à cet égard, que «l'ensemble des médias exerçant sur le territoire national sont tenus en matière de programmation d'émissions d'expression politique et de débats contradictoires, de se conformer à ces règles dans un esprit d'équité envers tous les acteurs de la vie politique nationale».

L. M.

Tunisie

Youssef Chahed candidat de «Tahya Tounes» pour la présidentielle

LE SECRÉTAIRE général du Mouvement «TahyaTounes», Selim Azzabi, a déclaré mercredi que Youssef Chahed sera le candidat du parti à la présidentielle 2019 en Tunisie, à rapporté l'AgenceTAP. Il a, toutefois, souligné que le chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed «refuse d'évoquer la question avant la fin de la période de deuil», de sept jours, décrétée par Chahed à la suite du décès, jeudi dernier, du président Béji Caïd Essebsi. Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie, Nabil Baffoun, a déclaré mardi, que le 15 septembre 2019 «est, de facto, la date la plus proche possible pour l'organisation d'une élection présidentielle avancée». M. Baffoun qui s'exprimait lors d'une rencontre avec des partis politiques et des représentants de la société civile, a affirmé en outre que «l'actuel calendrier permettra de parachever tout le processus électoral au bout de 88 jours du démarrage du mandat présidentiel provisoire». Ledit calendrier permettra également de garantir aux candidats le temps nécessaire pour préparer leurs dossiers et recueillir les signatures, a-t-il expliqué. La date du 15 septembre a été arrêtée pour l'organisation du scrutin présidentiel, compte tenu de beaucoup de contraintes, explique le président de l'ISIE. «Il y a entre autres, la pression du temps, les délais constitutionnels et de recours», dira-t-il. Sur la question de l'organisation d'un second tour de la

présidentielle, le confèrencier a indiqué que ce dernier aura lieu conformément aux délais fixés dans l'article 49 de la loi électorale, les délais constitutionnels seront dépassés de 47 jours. M. Baffoun a également plaidé pour la révision de l'article 49 de la loi électorale, notamment en ce qui concerne les recours contre les résultats, ou la mise en place d'une loi organique relative aux élections anticipées, à l'instar de la loi n° 2014/34 sur les délais des premières élections présidentielle et législatives. Les élections présidentielles en Tunisie devaient avoir lieu en principe le 17 novembre. Le décès du président, Béji Caïd Essebsi, jeudi dernier, a contraint les autorités d'avancer la date dudit rendez-vous.

R.M.

Quartiers AADL d'Alger

La gestion des installations cédée à SEAL

LA SOCIÉTÉ des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) prendra en charge la gestion des équipements et installations dans les quartiers AADL de la wilaya d'Alger, en vertu d'une convention de partenariat entre les deux institutions qui sera signée prochainement, a indiqué mercredi à Alger le directeur de l'exploitation eau de la société, Slimane Bounouh. «Nous sommes en train de préparer une convention avec l'AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) pour assurer la gestion et la maintenance périodique des installations à l'intérieur des bâtiments afin d'améliorer la qualité du service», a déclaré à la presse M. Bounouh en marge d'une réunion sur le dispositif prévu pour l'Aid El-Adha. En effet, des suspensions fréquentes ont été constatées dans les quartiers AADL malgré la disponibilité de la ressource, et ce, à cause des pannes des installations intérieures gérées actuellement par les équipes de l'agence.

M. O.

Maroc : Mohammed VI fête 20 ans de règne



Djalou@hotmail.com

Série de nominations par Bensalah

Zeghmati ministre de la Justice et changements à la BNA, BDL et Energie atomique

■ Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé hier mercredi, Belkacem Zeghmati, au poste de ministre de la Justice, garde des Sceaux, en remplacement de Slimane Brahmî, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Par Slim O.

«Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé hier, ce jour mercredi 31 juillet 2019, aux fonctions du ministre de la Justice, garde des Sceaux, exercées par Slimane Brahmî», précise le communiqué. «Conformément aux dispositions de la Constitution, le chef de l'Etat, a nommé Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, après consultation du Premier ministre», ajoute la même source. D'autre part, «le chef de l'Etat a nommé le même jour, Mohamed Zoughar, secrétaire général du ministère de la Justice, en remplacement de

Samir Bourehil, dont il a été mis fin à ses fonctions en cette qualité», note la même source.

ainsi que des projets de promotion immobilière.

El Houari Rahali nommé P-DG par intérim de la BNA

Par ailleurs, El Houari Rahali a été nommé président-directeur général par intérim de la Banque nationale d'Algérie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Le poste de P-DG de la BNA a été occupé par Aboud Achour depuis son installation le 26 mai 2015. Créée en juillet 1966, la BNA, première banque commerciale nationale en Algérie, active particulièrement dans le domaine des prêts et de la gestion de l'épargne en faveur des familles et des entreprises.

Rachid Belaïd P-DG par intérim de la BDL Autre changement dans les finances, Rachid Belaïd a été nommé, président-directeur général par intérim de la Banque de développement local, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le poste de P-DG de la BDL a été occupé par Mohamed Karim depuis son installation le 26 mai 2015. Créée en 1985, la BDL active particulièrement dans le domaine du financement des petites et moyennes entreprises (PME), des activités commerciales, des professions libérales

Abdelhamid Mellah commissaire à l'énergie atomique

Le chef de l'Etat, a nommé Abdelkader Mellah, au poste de commissaire à l'énergie atomique, en remplacement de Merzak Remki, dont il a été mis fin à ses fonctions en cette qualité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

M. Remki avait été installé à la tête du Commissariat de l'énergie atomique (Comena) le 9 juillet 2018. Pour rappel, le Comena est un établissement public national à caractère spécifique créé en 1996 et placé auprès du ministre de l'Energie en 2006. Il dispose de quatre centres de recherche nucléaire chargés de la formation en génie et sécurité nucléaire à des fins pacifiques.

Ces centres ont pour principaux objectifs de développer les compétences et les ressources humaines dans le domaine du nucléaire civil, de produire les radio-isotopes et les radio-pharmaceutiques et d'améliorer l'exploitation, ainsi que la sûreté des installations nucléaires à des fins pacifiques.

S. O./APS